



UNION INTERPARLEMENTAIRE

5, CHEMIN DU POMMIER
CASE POSTALE 330
1218 LE GRAND-SACONNEX / GENÈVE (SUISSE)

TELEPHONE (41.22) 919 41 50 - TELECOPIE (41.22) 919 41 60 - E-MAIL postbox@mail.ipu.org
ADRESSE TELEGRAPHIQUE : INTERPARLEMENT GENEVE

ALLOCUTION DU PRESIDENT DE L'UIP, M. THEO-BEN GURIRAB, A LA SESSION DE L'ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, le 22 juin 2009

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les parlementaires,
Mesdames, Messieurs,

Je suis honoré d'assister à l'ouverture de la session d'été de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Cette année, l'Union interparlementaire célèbre son 120^{ème} anniversaire. Je suis fier d'être à la tête de l'UIP en ce moment particulièrement riche de promesses.

L'UIP est une vénérable dame et son président un homme qui a beaucoup arpenté le monde. Pour un Africain comme moi, qui était présent lors de la naissance douloureuse de son pays, la vie a été exigeante, parfois effrayante mais jamais ennuyeuse. Président de l'Assemblée nationale namibienne, je viens d'une région où la démocratie a dû mener une bataille longue et ardue pour s'imposer. Militant de l'indépendance nationale à mes débuts et détenteur de hautes responsabilités politiques aujourd'hui, j'ai eu une vie excitante, stimulante et pleine de rebondissements.

Mais la longévité n'est pas toujours un atout. Dans le cas de l'UIP, je suis convaincu que, quel que soit le bilan des 120 dernières années, l'utilité d'un renouveau et d'une cure de jeunesse ne doit jamais être oubliée. A l'instar de nos parlements qui doivent être régulièrement évalués d'un œil critique, leurs organisations doivent l'être, elles aussi. Dans un monde où les institutions qui incarnent la démocratie sont jugées plus durement que jamais, nous devons travailler avec ambition, voire témérité, si nous voulons rester utiles pour les peuples dont nous sommes les serviteurs.

A l'UIP, nous avons nos ambitions. La plus présente à mon esprit consiste à instiller plus de vraie démocratie aux affaires internationales et à la principale organisation qui en a la charge, l'ONU.

En ma qualité d'ancien président de la session du Millénaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, je crois pouvoir affirmer bien connaître les Nations Unies. J'ai pu constater qu'elles se sont accoutumées progressivement, mais parfois avec réticence, à l'idée que le

Parlement a sa place dans l'arène internationale. Dans certains cas, cette idée a fait son chemin. Dans d'autres, on feint d'y adhérer. Et j'ai pu observer des cas, souvent dans des pays ébranlés par un conflit, où le Parlement a été totalement dédaigné, sans que l'on sache pourquoi.

Tout cela ne changera pas du jour au lendemain. L'idée que les parlements sont la voix du peuple est acceptée au plan interne mais elle tend à être jugée utopique dans la sphère multilatérale. Je crois que sans porter atteinte aux prérogatives traditionnelles qu'a le pouvoir exécutif dans la conduite de la politique étrangère, il est possible d'exercer un droit de regard parlementaire beaucoup plus attentif sur le fonctionnement des organisations multilatérales : non seulement l'Organisation des Nations Unies mais aussi les institutions de Bretton Woods. Cela ne pourra se faire qu'avec patience et persévérance. Et le droit de regard ne peut se concevoir que s'il est exercé par un organe qui est indépendant des Nations Unies.

A l'UIP, nous faisons des progrès constants. Nous travaillons en étroite collaboration avec tous les nouveaux organes des Nations Unies chargés de la paix, du développement, de la démocratie et des droits de l'homme. Nous sommes désormais consultés par les chefs de Secrétariat des organisations du système des Nations Unies lorsqu'ils définissent les politiques à l'échelle du système. A partir de 2010 sera inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée générale des Nations Unies un point distinct sur les relations entre les parlements, l'UIP et l'ONU, et le statut de l'Audition parlementaire annuelle sera encore rehaussé. Tout ceci se fait avec l'appui des Etats membres de l'ONU et relève de la relation stratégique que nous mettons en place avec l'ONU. L'UIP s'intéresse par ailleurs à la réforme onusienne dite "Unis dans l'action". Notre commission des affaires des Nations Unies a déjà fait des missions exploratoires dans deux des huit pays pilote choisis pour mettre en œuvre cette réforme - en Tanzanie et au Vietnam -, pour se faire sa propre idée de la manière dont l'ONU rationalise ses opérations, et ceci dans le but - n'ayons pas peur des mots - de garantir une utilisation plus judicieuse de l'argent des contribuables.

C'est grâce à des stratégies réalistes et concrètes comme celle-ci que nous apporterons plus de démocratie aux Nations Unies et non pas en lui surajoutant de nouvelles institutions.

Mesdames, Messieurs,

L'UIP est une organisation mondiale. Cent-cinquante-trois parlements prennent part à nos travaux et la composition de l'Organisation sera bientôt universelle. Par définition, la plupart de nos activités se situent dans des pays en développement. Toutefois, sur chaque continent, nous travaillons avec les assemblées parlementaires régionales et, en Europe, nous sommes fiers de la relation de travail étroite que nous avons instaurée avec l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Votre session d'été va se consacrer en grande partie à la situation des droits de l'homme en Europe. Je vois que demain vous aborderez la situation au Bélarus. Comme vous le savez, l'UIP défend les parlementaires persécutés dans le monde entier. Les disparitions scandaleuses qui se sont produites au Bélarus nous ont amenés à collaborer avec votre commission des questions juridiques et des droits de l'homme. Cette collaboration est très utile et doit être élargie. Des cas comme celui que je viens d'évoquer se produisent dans toutes les régions, y compris la mienne, et nous ne devons pas baisser notre garde dans notre défense de tous les parlementaires qui sont bâillonnés, voire assassinés pour avoir exprimé librement leurs opinions.

L'UIP promeut la pleine représentation de la société au Parlement et elle peut être fière de ce qu'elle a fait pour aider les femmes à accéder à la vie politique. Il reste encore beaucoup à faire, y compris en Europe où les chiffres sont encore assez médiocres. S'appuyant sur notre expérience de la promotion d'une pleine participation des femmes à la vie politique, notre travail actuel vise à renforcer les connaissances sur la représentation des minorités et des peuples autochtones au Parlement; à doter les parlements et les autres parties prenantes d'outils de promotion de parlements inclusifs, et à renforcer la capacité à plaider pour des parlements plus inclusifs.

Nous avons aussi collaboré dans la lutte contre la violence envers les femmes. Il reste encore beaucoup à faire pour éradiquer ce phénomène désastreux. Après l'achèvement de la très efficace campagne du Conseil de l'Europe contre la violence envers les femmes, je suis ouvert aux suggestions sur des initiatives communes au moment où nous nous joignons à la campagne 2008-2015 du Secrétaire général de l'ONU pour mettre fin à la violence envers les femmes.

J'ai commencé cette allocution en évoquant la nécessité de jeter un regard critique sur nos parlements. Quel que soit le continent dont nous sommes originaires, nous devons être résolument attachés à nos prérogatives de contrôle et d'examen. Je pense à la récente Conférence parlementaire sur la crise économique mondiale organisée par l'UIP qui est arrivée à la conclusion, entre autres, que parlements et parlementaires auraient pu faire davantage pour éviter la catastrophe. Même s'il ne faut pas confondre Parlement et institutions de vérification des comptes, nous sommes les gardiens du fonctionnement quotidien de nos sociétés et nous devons nous acquitter de cette obligation.

Mais notre planète est mise en péril par bien d'autres choses que la mauvaise utilisation des deniers publics, même si les conséquences peuvent en être dévastatrices pour nombre de nos congénères. N'oublions pas que la grande majorité des habitants de notre planète ne peuvent pas perdre d'argent puisqu'ils n'en n'ont pas. Et qu'ils n'ont jamais été chassés de leurs maisons pour non-remboursement d'un prêt parce qu'ils n'ont jamais vécu dans une maison. Les lignes de fracture du système bancaire ne sont rien en comparaison des tremblements de terre qu'engendrent la hausse des prix de l'alimentation, les fluctuations des prix des carburants et les effets dévastateurs des changements climatiques. En bref, nous devons prendre la mesure des effets qu'engendre la pauvreté. Nos parlements doivent être à l'avant-garde de cette réévaluation.

Enfin, si les démocraties sont discréditées, il nous faut donner l'exemple. A l'UIP, j'ai supervisé le lancement d'un dispositif d'autoévaluation parlementaire. Cette initiative repose sur un jeu d'outils d'un maniement aisé qui ont déjà été testés avec succès dans plusieurs parlements. Ces outils s'inspirent de notre Guide de bonnes pratiques qui propose de mesurer le caractère démocratique des parlements en fonction de cinq critères : les parlements doivent être représentatifs, transparents, accessibles, responsables et efficaces. Je recommande à tous vos parlements de pratiquer cet exercice d'autoévaluation.

Chers collègues, je ne vais pas abuser davantage de votre temps. Permettez-moi de clore mon intervention en disant à quel point l'UIP chérit ses relations avec cette Assemblée parlementaire éminente, relations qui, nous l'espérons, continueront à s'épanouir dans les années à venir, notamment dans certains des domaines que j'ai évoqués. Je souhaite à tous une session fructueuse. Ensemble, faisons des parlements une force qui compte dans notre monde troublé et instable.